



**OSISKO ANNONCE LE DÉPÔT D'UN PROSPECTUS SIMPLIFIÉ DÉFINITIF
EN LIEN AVEC LE FINANCEMENT PAR VOIE DE PRISE FERME DE DÉBENTURES
DE 300 MILLIONS DE DOLLARS**

**LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DISTRIBUÉ AUX AGENCES DE TRANSMISSION AMÉRICAINES
NI ÊTRE DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS.**

(Montréal, le 27 octobre 2017) Redevances Aurifères Osisko Ltée (OR :TSX et NYSE) (la « **Société** » ou « **Osisko** ») est heureuse d'annoncer qu'elle a déposé un prospectus simplifié définitif dans chacune des provinces du Canada et qu'elle a obtenu un visa de l'Autorité des marchés financiers (le « **visa** ») pour autoriser le placement de débentures non garanties de premier rang convertibles de la Société (les « **débentures** ») d'un capital total de 184 millions de dollars canadiens (l'« **appel public à l'épargne** »). L'appel public à l'épargne fait partie du plus vaste placement de la Société de débentures d'un capital total de 300 millions de dollars canadiens (le « **placement** »), dont des débentures d'un capital total de 116 millions de dollars canadiens seront offertes par voie d'un placement privé (le « **placement privé** »), y compris des débentures d'un capital total de 16 millions de dollars canadiens aux termes d'une option de surallocation, laquelle a été exercée intégralement par les preneurs fermes dans le cadre du placement.

Les débentures porteront intérêt à un taux de 4,00 % par année, payable semestriellement le 30 juin et le 31 décembre de chaque année, à compter du 30 juin 2018, et seront convertibles au gré du porteur en actions ordinaires du capital de la Société (les « **actions ordinaires** ») à un prix de conversion égal à 22,89 \$ CA par action ordinaire (ce qui représente une prime de conversion d'environ 40 % par rapport au prix de référence de 16,35 \$ CA et un taux de conversion de 43,6872 actions ordinaires par tranche de capital de 1 000 \$ CA de débentures). En outre, les débentures viendront à échéance le 31 décembre 2022 et peuvent être rachetées par Osisko, dans certaines circonstances, à compter du 31 décembre 2020.

À la suite de l'obtention du visa, la clôture du placement devrait avoir lieu le ou vers le 3 novembre 2017, sous réserve du respect des conditions de clôture habituelles, y compris l'obtention des approbations nécessaires des bourses.

Des exemplaires du prospectus simplifié définitif et des documents qui y sont intégrés par renvoi peuvent être obtenus sur demande écrite auprès du secrétaire corporatif d'Osisko au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal (Québec) Canada H3B 2S2 (téléphone : 514-940-0670), et ils peuvent être consultés sur le site Web de SEDAR, sous le profil d'émetteur d'Osisko, au www.sedar.com.

Les titres offerts n'ont pas été ni ne seront inscrits aux termes de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933* et ils ne peuvent être offerts ni vendus aux États-Unis, à moins de faire d'objet d'une inscription ou d'une dispense des obligations d'inscription de cette loi. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat des titres dans un territoire quelconque.

À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Redevances Aurifères Osisko Ltée est une société de redevances intermédiaire de métaux précieux axée sur les Amériques ayant débuté ses activités en juin 2014. Osisko détient un portefeuille concentré en Amérique du Nord qui se compose de plus de 130 redevances, flux de métaux et conventions d'achat de la production de métaux précieux. Le portefeuille d'Osisko se compose de cinq principaux actifs, y compris une redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic, laquelle est la plus importante mine aurifère au Canada. Osisko détient également un portefeuille de participations dans des sociétés de ressources publiques, incluant des participations de 15,6 % dans Minière Osisko inc., de 12,8 % dans Osisko Metals Incorporated, de 13,3 % dans Falco Ressources Ltd. et de 32,8 % dans Barkerville Gold Mines Ltd.

Le siège social d'Osisko est situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal (Québec) H3B 2S2.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué renferme certains énoncés prospectifs qui se rapportent à Osisko. Compte tenu de leur nature, ces énoncés prospectifs obligent Osisko à poser certaines hypothèses et comportent nécessairement des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus ou attendus. Les énoncés prospectifs ne comportent aucune garantie quant à la performance. Dans le présent communiqué, ces énoncés prospectifs incluent de l'information relative aux attentes actuelles d'Osisko en lien avec la date de clôture du placement, la capacité de la Société de respecter les conditions préalables à la clôture du placement et les délais associés à celles-ci, l'obtention des approbations des autorités de réglementation, y compris l'approbation finale de la Bourse de Toronto et du New York Stock Exchange, l'option des preneurs fermes d'augmenter le montant du placement privé, l'utilisation anticipée du produit tiré du placement, et la stratégie d'affaires et la situation financière de la Société. Des mots tels que « peut », « serait de nature à », « sera », « serait », « pourrait », « s'attend à », « croit », « prévoit », « anticipe », « à l'intention de », « évalue », « estime », « continue », ou leur forme négative ou toute autre terminologie semblable, ainsi que les termes habituellement utilisés au futur et au conditionnel, identifient des énoncés prospectifs. L'information contenue dans les énoncés prospectifs est fondée sur certaines hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, y compris la capacité d'Osisko d'obtenir les approbations des autorités de réglementation et les délais associés à celles-ci, les perceptions de la direction des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Osisko considère ses hypothèses comme étant raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais elle met le lecteur en garde, à l'égard d'événements futurs dont plusieurs sont hors du contrôle d'Osisko, que ces hypothèses pourraient se révéler inexactes puisqu'elles sont soumises à des risques et à des incertitudes qui ont une incidence sur Osisko et ses activités.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de ces facteurs et hypothèses, ainsi que sur d'autres facteurs et hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs présentés dans le présent communiqué, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de la dernière notice annuelle d'Osisko, déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes et disponible en version électronique sous le profil de l'émetteur d'Osisko dans SEDAR, au www.sedar.com, et déposée auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et disponible en version électronique sous le profil de l'émetteur d'Osisko dans EDGAR, au www.sec.gov. L'information prospective présentée dans le présent communiqué reflète les attentes d'Osisko en date du présent communiqué et pourrait changer après cette date. Osisko décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de la réception de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Redevances Aurifères Osisko Ltée :

Vincent Metcalfe
Vice-président, Relations aux investisseurs
Tél. : 514-940-0670
vmetcalfe@osiskogr.com

Joseph de la Plante
Vice-président, Développement corporatif
Tél. : 514-940-0670
idelaplante@osiskogr.com